

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

Série L : Coefficient 4

Série ES : Coefficient 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie
de la première partie et UN des deux sujets d'histoire
de la deuxième partie.*

PREMIERE PARTIE

GEOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés

SUJET I

COMPOSITION

L'organisation de l'espace rhénan

SUJET II

COMPOSITION

La mégalopole japonaise

SUJET III

ETUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

L'interface méditerranéenne : mobilité des hommes et effets sur les territoires du Sud

Documents

Document 1 : L'espace migratoire méditerranéen

Document 2 : Richesse et développement des Etats méditerranéens (2003)

Document 3 : Le tourisme dans le bassin méditerranéen (2001)

Document 4 : « Marocains des deux rives »

Document 5 : Le complexe touristique d'El-Kantaoui, près de Sousse en Tunisie

Première partie

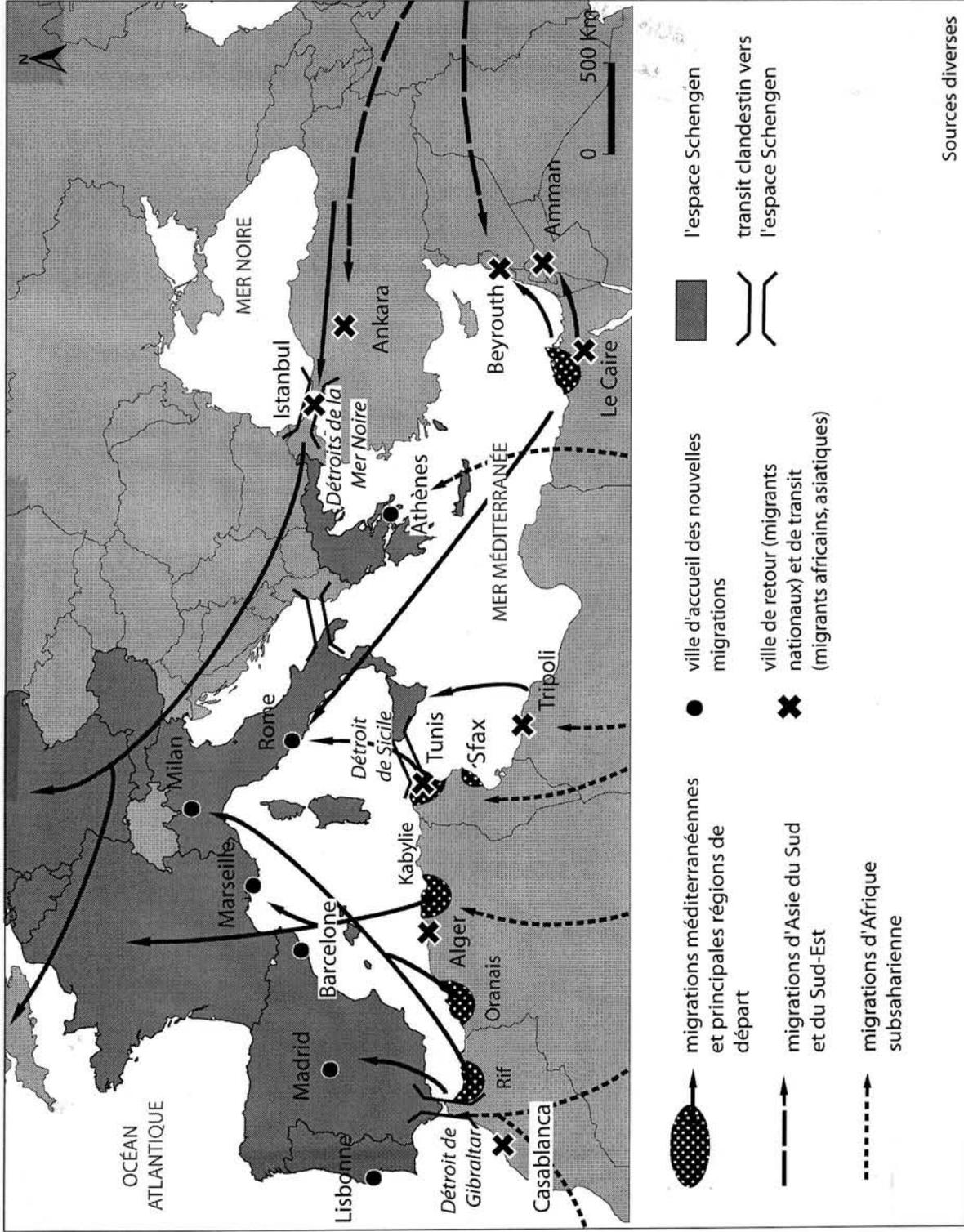
Le candidat analysera l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Identifier et caractériser les zones de départ et d'arrivée des migrants (documents 1 et 2).
2. Quels sont les traits communs des lieux de transit clandestin dans cet espace méditerranéen (documents 1 et 2) ?
3. A l'aide d'éléments relevés dans les documents 1, 2 et 3, définir la notion d'interface Nord / Sud.
4. Repérer les effets des flux de population sur les territoires du Sud évoqués par les documents 3, 4, et 5.
5. Le point de vue de Zakya Daoud rend-il compte de tous les aspects de l'émigration maghrébine (document 4) ?

Deuxième partie

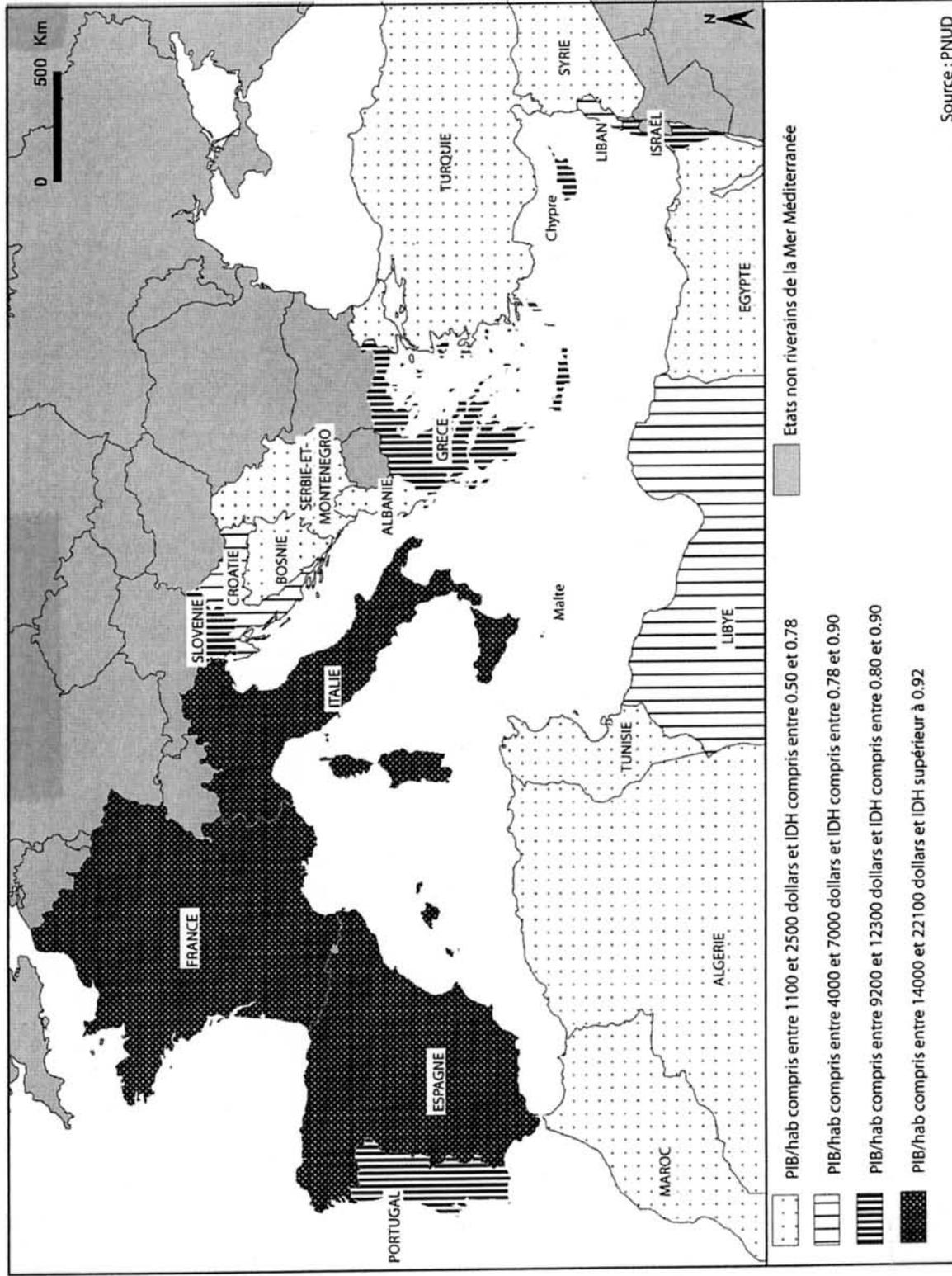
À l'aide des réponses aux questions, des informations extraites des documents et de ses connaissances personnelles, le candidat rédigera une réponse organisée au sujet :
L'interface méditerranéenne : mobilité des hommes et effets sur les territoires du Sud.

Document 1 : L'espace migratoire méditerranéen

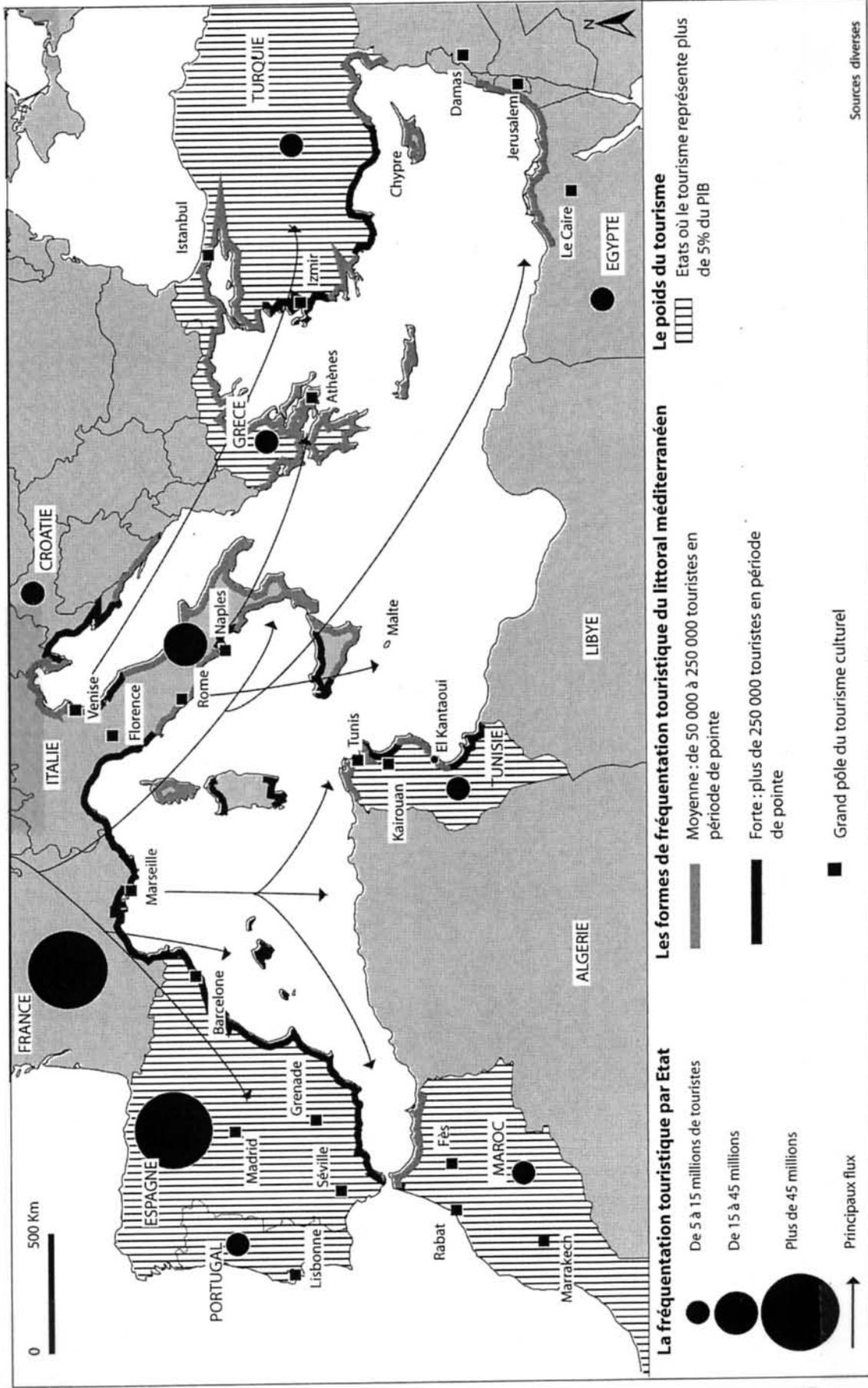


Sources diverses

Document 2 : Richesse et développement des Etats méditerranéens (2003)



Document 3 : Le tourisme dans le bassin méditerranéen (2001)



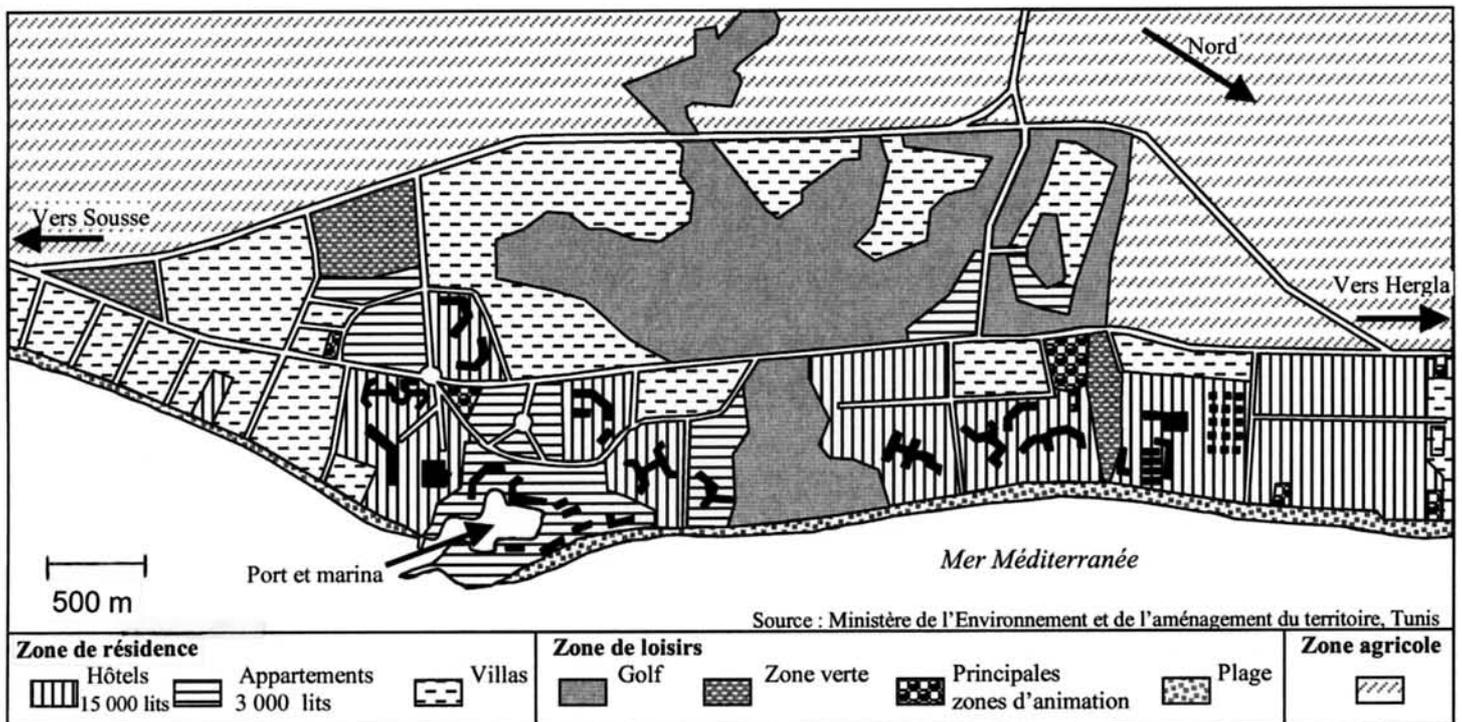
Document 4 : «Marocains des deux rives»

En affichant l'objectif d'une immigration zéro, la France et l'Europe s'efforcent de construire des forteresses prétendument inviolables pour faire face aux flux migratoires. Y a-t-il une alternative à cette option ? En quelques années, des immigrés marocains vivant en France ont inventé un mode de relation avec leur pays d'origine qui favorise le développement de leur région natale.

Zakya Daoud emmène le lecteur dans les régions montagneuses de l'Anti-Atlas marocain. Grâce à l'épargne des immigrés, à l'aide des Européens et à la créativité des habitants, des villages s'électrifient, des dispensaires et des bibliothèques se construisent, des barrages s'édifient permettant l'irrigation de terres épuisées par la sécheresse. L'espoir renaît dans ces régions oubliées. Dépassant la déchirure toujours vive de l'exil et la question lancinante du retour au pays, ces Marocains des deux rives de la Méditerranée s'inventent une autre manière de vivre l'immigration et jettent un pont fraternel entre deux continents.

Présentation du livre *Marocains des deux rives* de Zakya Daoud, journaliste, paru aux Editions de l'Atelier, 2004.

Document 5 : Le complexe touristique d'El-Kantaoui, près de Sousse en Tunisie



Le complexe touristique d'El-Kantaoui comporte un port artificiel, une marina pour 400 embarcations, des commerces et des services le long des quais. Autour, s'organisent des résidences de luxe et des hôtels. Le complexe a été réalisé par une entreprise tunisienne avec participation de capitaux de l'État arabe pétrolier d'Abou-Dhabi. C'est le plus grand complexe d'un seul tenant au Maghreb.

Source : M. Côte, « Le Maghreb », *Documentation Photographique*, n°8002, 1998.

DEUXIEME PARTIE

HISTOIRE

EXPLICATION D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE
Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

SUJET I

La situation internationale vue par un Africain

Nous voici donc réunis à Belgrade, à la conférence historique des pays non-alignés, et je dois confesser que je préfère l'expression « non-alignés » à celle de « non-engagés » [...]. Oui, nous sommes engagés auprès des peuples qui luttent pour conquérir leur indépendance contre ceux qui les privent de leur liberté et exercent sur eux une répression sauvage, nous sommes engagés auprès de ceux qui considèrent que tous les peuples sont égaux, ont droit au respect [...].

Comme vous, nous ressentons chaque coup porté par le colonialisme à la liberté des peuples subjugués, plus singulièrement aux peuples d'Afrique. À tous ces peuples, nous continuerons d'assurer notre soutien actif et sans réserve jusqu'à la liquidation complète du colonialisme dans le continent africain [...]. C'est pourquoi notre République continue d'appuyer par tous les moyens les frères algériens au combat pour leur indépendance et l'intégrité de leur territoire contre le colonialisme français, c'est pourquoi contre le colonialisme belge nous nous sommes rangés au côté de Patrice Lumumba et avons coordonné nos efforts pour la libération du Congo et son unité [...]. La meilleure contribution à la lutte de liquidation du colonialisme c'est l'appui sans réserve aux mouvements de libération, c'est la reconnaissance de ces mouvements de libération. En agissant ainsi, nous demeurons fidèles à la charte des Nations unies qui reconnaît à chaque peuple le droit de disposer de lui-même.[...]

Il devient impérieux que notre conférence dise son mot et clairement sur les questions où s'opposent les deux blocs. C'est un cas dont la complexité n'échappe à personne. Je ne veux pas vous ennuyer avec les conséquences catastrophiques d'une prochaine guerre. Le problème du désarmement est un problème qui nous intéresse au même titre que les deux blocs ; il faut un désarmement total et général mais cela doit-il empêcher les grandes puissances de considérer comme positive toute solution partielle sur le désarmement [...] ?

Il existe un autre problème grave, dont le côté humain ne doit pas être négligé et qui crée un véritable cas de conscience avec la situation imposée en Corée, au Viêt-Nam et en Chine. Les peuples coréen, vietnamien, chinois et allemand aspirent à la réalisation de leur unité nationale. Pourquoi la parole ne serait-elle pas donnée aux peuples intéressés pour qu'ils engagent entre eux des négociations ?

Allocution de Modibo KEITA, président de la République du Mali,
à la conférence des non-alignés, Belgrade, 6 septembre 1961.

QUESTIONS

1. Où en est le processus de décolonisation à la date de ce document et quelle est la position de l'auteur à ce sujet ?
2. L'auteur évoque « *les peuples coréen, vietnamien, chinois et allemand* » ; pour deux d'entre eux, au choix du candidat, préciser la situation exacte à laquelle ils sont alors confrontés.
3. Quels dangers liés à l'existence de deux blocs opposés sont mis en évidence dans ce texte ?
4. A partir des positions de l'auteur et des connaissances du candidat, quelle définition et quelle évolution du *non-alignement* peut-on proposer ?

SUJET II

Mutations sociales et religieuses en France depuis les années 1960 : l'exemple de l'Île-de-France.

Dans les années soixante [l'État] créa cette grande région administrative pour permettre le développement de la capitale de la France. L'agglomération parisienne était appelée à regrouper quinze millions d'habitants. Pour que cette croissance se développe harmonieusement, il fut décidé de créer plusieurs «villes nouvelles» et de diviser le territoire en huit départements dotés chacun de son administration propre ; le Saint-Siège créa autant de nouveaux diocèses. Pour assurer la cohérence de ce développement, une autorité régionale puissante a été mise en place; à cette région administrative a correspondu «la Province ecclésiastique de Paris».

Nous étions alors dans les lendemains du Concile Vatican II. À l'ambition novatrice de donner un nouveau visage à la région-capitale de la France répondait l'enthousiasme de l'aggiornamento* de l'Église. Beaucoup attendaient de ce nouveau dispositif qu'il permette une plus grande mobilité du clergé et une plus grande disponibilité des ressources à la mesure des bouleversements annoncés dans la répartition des populations (habitat et Travail) et aussi à la mesure de l'afflux prévu de plusieurs millions de nouveaux habitants. [...] Entre temps, intervint la secousse de Mai 1968 qui bouleversa la société et l'Église ; crise dont les conséquences immédiates ne sont pas moins considérables que les conséquences plus lointaines, sensibles encore aujourd'hui. [...]

Dans la même période, la Région Île-de-France a poursuivi son développement ; les villes nouvelles existent et elles ne sont plus tout à fait nouvelles, les moyens de transport se sont multipliés et ont bouleversé les relations internes à la région dans un rayon de cinquante kilomètres ; les équipements ont grandi et lui ont donné un nouveau visage. L'accroissement de la population, s'il n'a pas été aussi élevé que le prévoyait l'ambition initiale, a amené un afflux considérable de populations nouvelles, françaises ou d'origine étrangère. Bref, le grand projet urbain et humain a peu à peu pris corps avec ses bienfaits et ses limites.

Mais, pendant ce temps, si le zèle des apôtres et la foi des fidèles n'ont pas fait défaut, la vision d'ensemble et les moyens ont manqué. On sait aussi que durant les décennies qui ont suivi, les tendances générales de l'évolution de la vie chrétienne se firent sentir fortement dans les populations d'Île-de-France : baisse de la pratique religieuse, réduction bientôt au dixième du nombre de prêtres actifs, perte des habitudes chrétiennes, sécularisation** des mœurs, etc.

Discours du cardinal Jean-Marie Lustiger le 20 février 2004,
au nom des huit évêques de « la Province ecclésiastique de Paris », en visite à Rome
pour rendre compte au pape Jean-Paul II de la situation de l'Église en Île-de-France.

*aggiornamento : mise à jour, renouvellement de l'Église à la suite de Vatican II .

** sécularisation : détachement progressif des comportements individuels et collectifs à l'égard des convictions religieuses.

QUESTIONS

1. Mettre en relation les évolutions sociales présentées dans le document avec les évolutions économiques.
2. Quels liens l'auteur établit-il entre ces mutations et les comportements religieux des Français ? Pourquoi le fait-il ?
3. Quel a été le rôle du concile Vatican II pour les catholiques français ?
4. Montrer que l'Église catholique en France connaît une mutation importante.